

TRENTE ANS DE CORDON, ET COMBIEN ENCORE ?

La participation de Georges-Louis Bouchez à un débat télévisé face au Vlaams Belang a donné lieu à une réaffirmation de la nécessité du cordon sanitaire dans le monde politique francophone. Mais qu'en est-il du cordon sanitaire médiatique ?

C'était un froid dimanche d'automne, un temps que les moins de trente ans ne peuvent pas connaître. Le 24 novembre 1991, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote, les Belges découvraient avec stupeur le résultat d'élections législatives qui allaient durablement changer le paysage politique de leur pays.

Pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, les partis d'extrême-droite enregistraient une progression considérable en Flandre et, dans une moindre mesure, à Bruxelles et en Wallonie. Avec plus de 10 % des suffrages exprimés dans les cantons flamands, le Vlaams Blok obtenait 12 députés à la Chambre des représentants. Ce soir d'élections entrera dans les annales sous le nom de "Dimanche noir" (Zwarte zondag). Malgré des performances électorales encore bien plus importantes dans les années qui ont suivi, le Vlaams Belang (ex-Vlaams Blok) n'est jamais parvenu à se hisser dans une quelconque majorité. Cet isolement est le résultat d'un accord conclu entre les cinq principales formations politiques flamandes de l'époque. Un accord connu sous le nom de "cordon sanitaire", par lequel l'ensemble de ces forces politiques se sont engagées à ne jamais conclure d'alliance avec le parti d'extrême-droite, tant au niveau local qu'au niveau national.

Le monde médiatique s'engagera sur la même voie. Mais contrairement à ce qui s'est passé du côté politique, il n'y a jamais eu d'accord, acté formellement par les éditeurs de presse et audiovisuels, pour définir une stratégie commune. "Durant les premières années de son existence, le cordon sanitaire médiatique est une simple pratique auto-régulatoire, appliquée de son propre chef par la RTBF, puis, progressivement, également par l'ensemble des médias francophones audiovisuels et de presse écrite", écrit ainsi le politologue Benjamin Biard dans un courrier du CRISP qui aborde le thème de la lutte contre l'extrême-droite en Belgique.

Autre différence de taille : le cordon sanitaire médiatique n'a pas pour objectif d'empêcher l'extrême-droite d'accéder aux médias mais bien d'éviter de leur donner la parole en direct. Et on parle bien de "l'ensemble des médias

francophones". Car côté flamand, on le sait, il n'existe pas de cordon sanitaire médiatique tel que nous le connaissons. Les représentants du Vlaams Belang sont régulièrement invités à s'exprimer en direct sur les plateaux TV. Ils sont aussi interviewés dans la presse écrite, comme peuvent l'être les représentants des autres partis politiques.

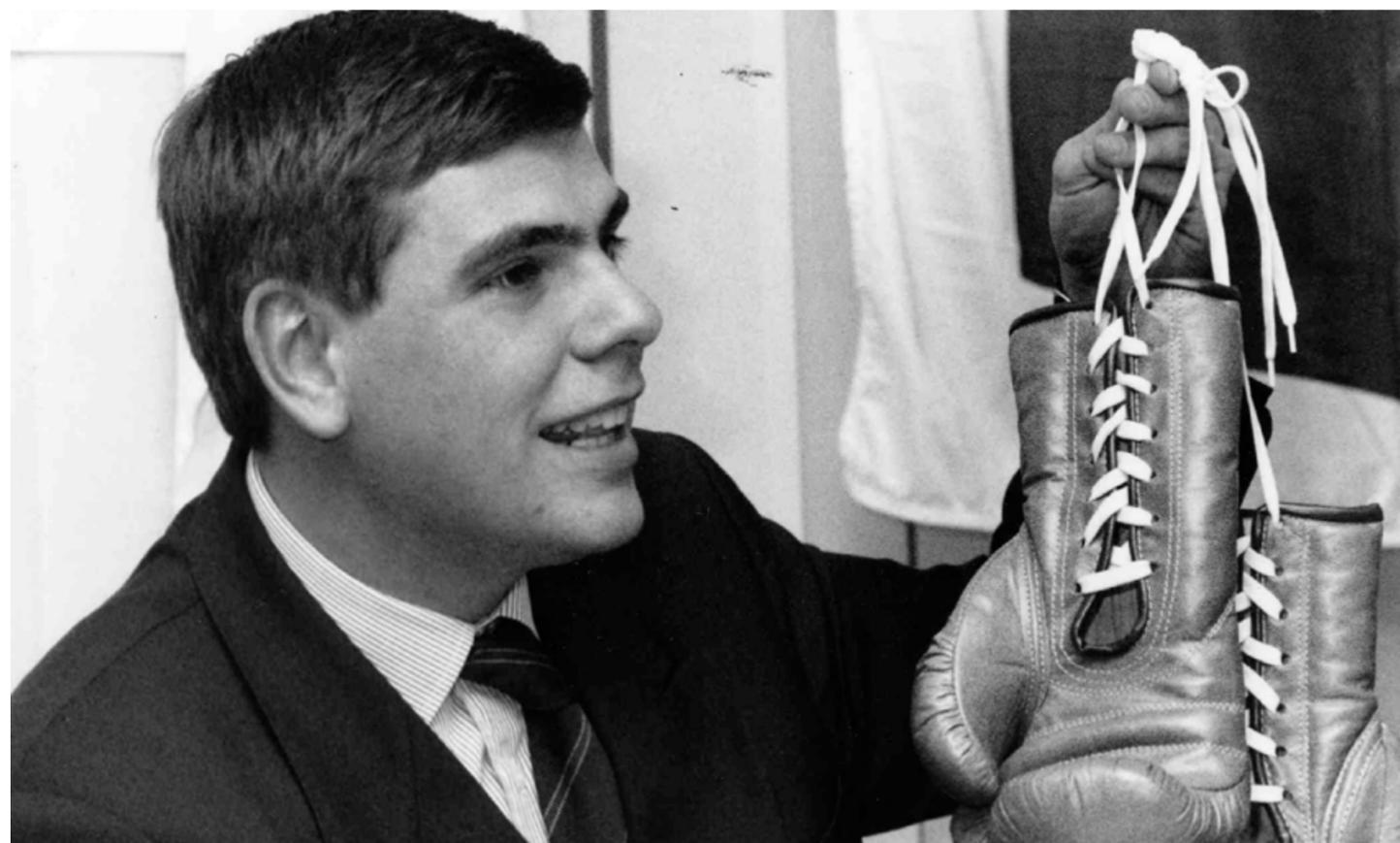
C'est dans ce cadre que le président du MR Georges-Louis Bouchez a récemment participé à un débat de la VRT face à son homologue du Vlaams Belang. Après le tollé que cela a suscité, le monde politique francophone a signé, le 5 mai dernier, une nouvelle "charte de la démocratie" pour réaffirmer les principes du cordon sanitaire politique. Pas d'alliance avec l'extrême-droite et pas de débat non plus avec ses représentants. Le monde médiatique doit-il, à son tour, redéfinir ses positions ?

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Bien que jamais codifié officiellement, à la notable exception des recommandations du CDJ (lire encadré ci-dessus), le cordon sanitaire médiatique a largement résisté à l'épreuve du temps. Depuis le "Dimanche noir", il y a plus de trente ans, il n'a pratiquement connu aucun écart, à l'exception notoire d'une émission "Controverse", en 1994 sur RTL-TV1, où le président du PSC de l'époque, Gérard Deprez, avait débattu en direct face au président du Front national Daniel Féret.

Mais le monde a bien changé depuis les années 90. L'extrême-droite est un phénomène qui est désormais présent partout autour de nous : en Flandre, en France, dans de nombreux pays européens et ailleurs dans le monde. Ses idées et ses discours se propagent sans garde-fous sur les réseaux sociaux et dans les médias des pays limitrophes.

Dans un tel contexte, la pertinence d'un cordon sanitaire médiatique dur, tel qu'appliqué depuis 30 ans en Belgique francophone, fait débat au sein de la profession. "En ce qui nous concerne, nous avons toujours respecté le cordon sanitaire, et je pense que cela fonctionne bien", estime Martine Dubuisson, journaliste politique au Soir. La presse doit, selon elle, jouer son rôle sociétal, en empêchant la diffusion d'idées d'extrême-droite (NdLR : mais aussi liberticides, sexistes, etc. lire encadré) sans balise : "Plusieurs études, dont celle du CRISP



Le 24 novembre 1991, le Vlaams Blok obtenait 12 députés à la Chambre. Ce dimanche restera dans les mémoires comme le "Dimanche noir". Photo: Belga.

montrent que le cordon sanitaire médiatique a un impact sur le fait que l'extrême-droite n'a jamais pu émerger de manière forte et durable dans le paysage politique francophone."

Un point de vue partagé par nombre de ses confrères d'autres médias. "Donner la parole à l'extrême-droite en direct, ce serait comme organiser un match de foot en permettant à une des deux équipes de jouer avec les mains", ajoute Christophe Deborsu, présentateur de l'émission "C'est pas tous les jours dimanche" sur RTL. "Nous avons un trésor entre les mains qui est la démocratie et nous devons tout faire pour le préserver. En Flandre, ils ont fait un autre choix, et maintenant c'est trop tard."

Le Vlaams Belang est-il devenu si puissant parce que les médias flamands lui ont tendu le

micro dès le début ? Ou bien, au contraire, est-il devenu incontournable, médiatiquement, à cause de cette puissance ? C'est la question de l'œuf et de la poule, difficile à trancher scientifiquement...

Une chose est certaine toutefois, le cordon sanitaire est plus commode à appliquer de ce côté de la frontière linguistique, car aucune organisation politique d'extrême-droite, et aucun leader crédible, ne sont jamais parvenus à émerger durablement. "En Belgique francophone, nous avons ce privilège que l'extrême-droite est contournable", admet Fabrice Grosfilley, journaliste et intervieweur politique à Bel RTL et BX1. Pour lui, il est dès lors important de maintenir une attitude ferme face à ce type d'idées. Car les pays qui ont

adopté une attitude différente, par le passé, en ont payé les conséquences. "En France, quand Jean-Marie Le Pen a été invité dans l'émission "L'heure de vérité" dans les années 80, cela a donné lieu à de sérieuses réflexions au sein de la profession sur l'opportunité d'offrir une telle tribune à un tel personnage. Mais l'émission a bien eu lieu. Et elle a largement contribué à la popularité de Jean-Marie Le Pen dans les années qui ont suivi."

PARESSE ?

Eviter de donner la parole en direct à l'extrême-droite n'empêche pas, en théorie, de traiter du sujet autrement. L'application du cordon sanitaire médiatique n'interdit nullement de faire des reportages de terrain, y compris avec des leaders du Vlaams Belang en Flandre, ou

LE CORDON SANITAIRE, KÉSAKO ?

Spécificité francophone datant de 1991 et du fameux « Dimanche noir » qui frappa les esprits, le cordon sanitaire médiatique vise à empêcher que les partis, hommes et femmes politiques d'extrême droite puissent prendre la parole librement et en direct en télévision ou à la radio. Informer sur ces partis et représentants n'est en revanche pas interdit. Il est permis de les citer et/ou de les interviewer, pour autant que leurs propos et programmes soient mis en perspective.

Il prend la forme d'un règlement relatif aux programmes de radio et de télévision en période électorale refusant l'accès à ceux-ci aux partis racistes, négationnistes ou prônant la discrimination.

Surtout, et ceci concerne tous les médias d'information, le Conseil de déontologie journalistique a également adopté des recommandations en matière de couverture des campagnes électorales. Le CDJ écrit ainsi notamment que « **les rédactions sont invitées à ne pas donner d'accès direct à l'expression des candidats, listes, partis, mouvements... qu'elles identifient comme liberticides ou antidémocratiques, ou dont elles constatent que leur programme ou leur discours entre en contradiction avec les lois réprimant le racisme, le sexisme, la discrimination ou le négationnisme, et à soumettre cette expression à un traitement journalistique.** »

avec des lieutenants de Marine Le Pen en France.

En pratique toutefois, ces sujets ne sont pas si fréquents. Certains journalistes estiment même qu'ils sont largement insuffisants, et que la presse francophone passe à côté de son devoir d'informer, sous couvert de vouloir empêcher la diffusion de discours de haine ou d'idées politiques prônant la discrimination. "C'est plus compliqué d'évoquer l'extrême-droite que de ne pas l'évoquer", estime ainsi Paul Piret, ancien journaliste politique à La Libre Belgique. La volonté d'éloigner l'extrême-droite des médias n'est pas toujours le fait d'intentions louables, selon lui. "Au prétexte de vouloir appliquer le cordon sanitaire, on évite tout simplement d'évoquer l'extrême-droite dans la presse francophone, sans doute par paresse ou par manque de temps. Le Vlaams Belang est premier dans les intentions de vote au nord du pays, mais le public francophone ignore pratiquement tout de ce parti. C'est totalement anormal."

Cette attitude médiatique s'est également fait ressentir, au cours de sa carrière, quand il s'agissait de couvrir l'actualité politique francophone. "Quand je suivais le parlement wallon, entre 2004 et 2009, il y avait quatre députés du Front national qui intervenaient régulièrement en commission parlementaire et en séance plénière", poursuit Paul Piret. "Nous journalistes, étions un peu mal à l'aise devant cette situation. Nous étions face à des parlementaires qui exerçaient leur mandat légitimement, mais nous les avons complètement ignoré pendant cinq ans et n'avons jamais fait mention de leurs interventions dans nos articles".

L'attitude de boycott de l'extrême-droite est si ancrée dans le monde médiatique francophone que tout écart est perçu, par certains, comme une rupture du cordon sanitaire. Il y a deux ans, une interview questions-réponses de six pages du président du Vlaams Belang Tom Van Grieken, dans le magazine Wilfried, a suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Son auteur, le rédacteur en chef du magazine François Brabant, a dû justifier publiquement ce choix éditorial. "L'interview a été réalisée dans le cadre d'un dossier consacré à la violence politique", explique-t-il. "Elle n'a

suite en page 6

suite de la page 5

pas été mise en ligne sur notre site, elle n'était lisible qu'en format papier, et ne pouvait donc pas être partagée sans cette mise en contexte". Il s'agissait, de plus, d'une interview consacrée exclusivement à la stratégie politique du Vlaams Belang. "En aucune manière, nous n'avons relayé de la propagande d'extrême-droite dans le magazine", précise François Brabant. L'esprit du cordon sanitaire médiatique a bien été respecté selon lui.

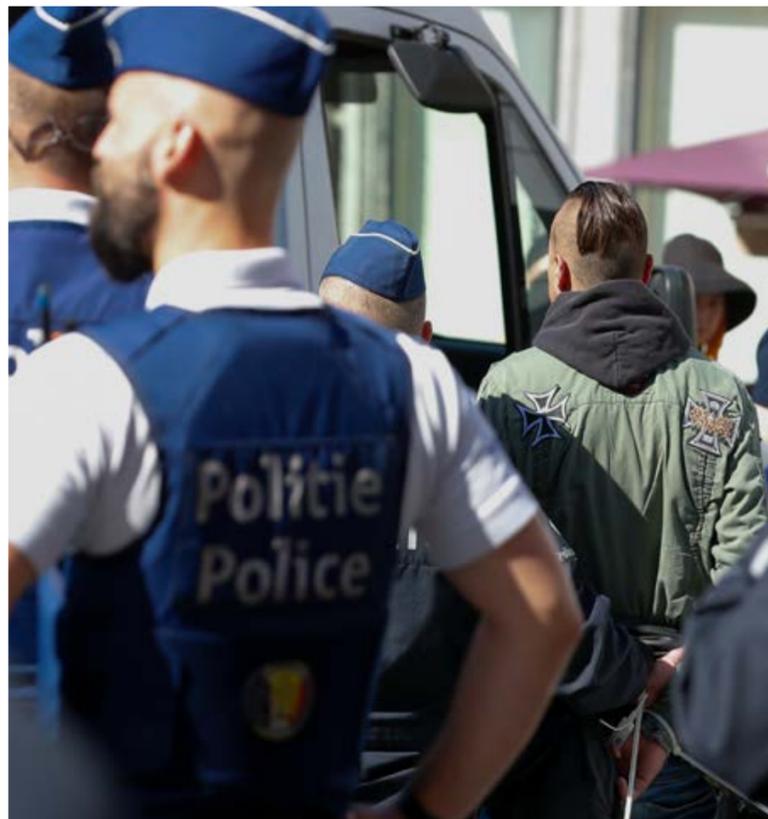
ÉVOLUTION

Comme d'autres journalistes attentifs aux évolutions sociétales médiatiques, Paul Piret estime que les pratiques entourant le cordon sanitaire médiatique doivent évoluer. "Si l'on suit les recommandations du CDJ, et notamment celles précisées dans le carnet consacré à la 'couverture des campagnes électorales dans les médias', je pense qu'on a un cordon sanitaire médiatique intelligent et efficace", dit-il.

Dans les rédactions, la réflexion quant à l'attitude à adopter face aux mouvements extrémistes est constante. Mais la nécessité de remettre en cause le cordon sanitaire médiatique ne fait pas pour autant débat.

"La charte éditoriale de RTL Info est très claire sur les questions de racisme et de discrimination. Il ne saurait être question de relayer des propos de l'acabit des discours nationalistes sans les contextualiser ni les encadrer", précise Laurent Haulotte, directeur de l'information de RTL. "La Libre défend le maintien du cordon sanitaire médiatique afin de ne pas laisser l'extrême droite belge exprimer des théories racistes en direct sur ses supports", indique de son côté Dorian de Meeûs, rédacteur en chef de La Libre Belgique. "Cela ne nous empêche pas de citer ses représentants si l'actualité l'impose, mais nous refusons logiquement les tribunes et les entretiens en direct".

L'évolution sociétale et la porosité des idées d'extrême-droite vers d'autres mouvements pose toutefois d'autres questions. "Depuis l'élection de Donald Trump et le Brexit, nous sommes très attentifs à comprendre et capter les opinions de ceux qui se sentent exclus d'un modèle de société qu'ils rejettent", explique ainsi Laurent Haulotte. "On a pu remarquer que, tant aux USA qu'en Grande Bretagne, les grands médias n'avaient rien vu venir, comme s'ils avaient été déconnectés de la réalité d'une partie de la population. Chez



15 septembre 2019, plusieurs groupes d'extrême-droite flamands organisent une "marche sur Bruxelles" pour protester contre le cordon sanitaire. Photo : Belga

nous, le mouvement des gilets jaunes, des antivax et autres complotistes, à l'occasion du Covid, ont aussi été des signaux même s'ils n'ont pas été convertis en une croissance de l'extrême droite. Une des essences de notre métier est d'être en phase avec les mouvements qui traversent la société. Aussi radicales que puissent être les opinions, nous ne pouvons pas les ignorer. Si elles devaient s'exprimer dans une montée de l'extrême droite, la question du cordon sanitaire se posera. Imaginez un parti nationaliste à 15 ou 20% d'intention de vote, que fait-on ?"

Les rédactions s'accrochent à leurs lignes directrices, même quand elles sont contestées de l'extérieur, comme ça a été le cas pour la RTBF, attaquée plusieurs fois en justice par le FN (Front nouveau de Belgique, une dissidence du FN) et par le Parti Populaire de Mischaël Modrikamen qui exigeaient de pouvoir participer aux dispositifs électoraux des différentes chaînes du service public. "Je n'aime pas trop cette expression de cordon sanitaire médiatique",

explique Jean-Pierre Jacqmin, directeur de l'information de la RTBF. "Le monde politique applique un cordon sanitaire qui les concerne. Nous, notre position est davantage d'ordre légal qu'éditorial. Nous ne voulons pas propager d'idées qui sont contraires à la loi. C'est notre position depuis le début. Elle a été attaquée, mais elle a été confirmée par le Conseil d'Etat." Une opinion largement partagée par François Brabant. "Pour moi, le cordon sanitaire est un concept politique qui ne s'applique pas aux journalistes. Ce que le journaliste doit respecter dans son travail, c'est la loi, la déontologie, son éthique personnel et son sens des responsabilités sociétales".

Déontologie, légalité et sens des responsabilités. Des lignes directrices qui, au-delà des débats, font l'unanimité dans la profession.

Grégoire Comhaire

CONCURRENCE

LA RTBF PEUT-ELLE MAINTENIR UNE OFFRE GRATUITE D'ARTICLES EN LIGNE?

Une étude universitaire commanditée par les éditeurs de presse quotidienne pointe la concurrence déloyale du service public.

À u Parlement de la FWB, les auditions se succèdent devant la Commission Médias : le contrat de gestion de la RTBF doit être renouvelé pour la période 2023-2027. À l'issue des auditions, le Parlement fera au Gouvernement une série de recommandations. Que le gouvernement intégrera, ou pas, dans sa feuille de route pour la renégociation du contrat de gestion avec le service public de l'audiovisuel. Ceci relativise l'importance des auditions, mais tout l'écosystème médiatique prend ce rendez-vous très au sérieux. L'AJP a pour sa part été auditionnée le 12 mai, tout comme les syndicats de la RTBF et la Société des Journalistes. Toutes les auditions sont visionnables sur la chaîne Youtube du Parlement FWB. Les éditeurs de presse privés seront auditionnés prochainement.

En attendant, ils annoncent la couleur : selon une étude commandée par eux à trois professeurs d'universités, P. Belleflamme (UCL), A. Gauthier (HEC Liège) et X. Wauthy (Saint-Louis), il faudrait mettre fin à la co-existence de l'offre « gratuite et subventionnée » de contenus rédactionnels sur les sites de la RTBF avec celles des contenus des sites des médias privés qui tentent, selon divers modèles, de les rendre payants.

Selon l'étude, l'actuel contrat de gestion « limite très clairement la taille des contenus écrits d'actualité » sur les sites de la RTBF : 51% des articles du site de la RTBF ne peuvent dépasser 1500 signes. Et cette offre doit venir « en soutien à l'offre de services audiovisuels », ce qui rend « le développement d'une offre premium en ligne en dehors du périmètre de la mission de service public de la RTBF ». Résumons librement et plus simplement le propos : comment encore monétiser des contenus écrits produits sur fonds propres lorsqu'un service public, subventionné, les diffuse gratuitement ?

COMPROMIS?

Ce conflit n'est pas neuf. L'actuel contrat de gestion avait tenté d'instaurer un compromis entre les positions des uns et des autres, à la suite également de décisions judiciaires imposant de définir clairement le périmètre des missions de service public de la RTBF. Mais manifestement ce compromis est devenu bancal. Le CSA, lors de son audition, ne dit pas autre chose : « Le nouveau Contrat de gestion doit apporter des clarifications afin que le cadre fixé (...) soit lisible, effectif et contrôlable ».

Du côté de la RTBF, on nous précise « ne pas souhaiter répondre à la communication faite autour de l'étude de Lapresse.be » et on regrette que « cette période de discussion autour du contrat de gestion soit l'occasion de polémiquer sur une question qui a déjà été débattue et jugée par deux fois en 2014. Par ailleurs, la raison d'être d'un média public est ancré dans le fait d'embarquer tous les publics. Au XXI^e siècle, les médias digitaux, en plus de la radio et de la télé font partie

ILS ET ELLES PUBLIENT

LES NUANCES D'UN DRAME

Laurent Kennes, Gilles Milecan

KENNES ED., 210 P., 19,9 €

Mawda, une petite fille kurde de deux ans dont personne n'a oublié le prénom. Victime d'un tir accidentel de policier lors d'une poursuite nocturne sur l'autoroute, sa mort est un drame qui a secoué la Belgique. Laurent Kennes, avocat du policier qui tenait l'arme, et Gilles Milecan, qui co-écrit ce récit à la première personne, racontent tout ce qui, dans ce dossier, symbolise la déshumanisation : une organisation qui transporte des humains comme des objets, un



continent qui ferme ses frontières, des états qui se battent à qui accueille le moins, des migrants poussés dans les bras de passeurs cupides et, au bout du procès, la condamnation d'un homme esseulé, déshumanisé lui aussi. Au final, le procès Mawda est largement passé à côté de la réalité des victimes et s'est limité à des aspects techniques. Pour éviter cet écueil, « Le procès Mawda » porte la parole des passagers de la camionnette comme celle du policier, afin de, tous, les humaniser.



Le contrat de gestion de la RTBF doit être renouvelé pour la période 2023-2027. Ph. : Belga

des plateformes de relais pour aller à leur rencontre et exécuter les missions de la RTBF, à savoir informer, divertir et éduquer dans le sens 'former à comprendre le monde qui nous entoure'.

M.S.

L'étude « Convergence numérique et évolution du modèle d'affaires de la presse écrite en FWB » est consultable sur le site www.lapresse.be